

**REPUBLIQUE TUNISIENNE**  
**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES**  
**ET DE LA PECHE**  
**OFFICE DES CEREALES**



**Avis de consultation nationale n°25/2022**  
**Pour la désignation d'un commissaire aux comptes**  
**pour le mandat 2022-2023-2024**

L'office des Céréales se propose de lancer une consultation nationale pour la désignation d'un commissaire aux comptes au titre des années 2022-2023-2024.

Les experts comptables inscrits à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, remplissant les conditions légales et intéressés par le présent appel d'offres, sont invités à retirer **gratuitement** le cahier des charges auprès du Secrétariat Permanent des commissions des Marchés de L'Office des Céréales **ou** à télécharger de site [www.oc.com.tn](http://www.oc.com.tn) **ou** de site [www.marchespublics.gov.tn](http://www.marchespublics.gov.tn) .

Les offres doivent parvenir par voie postale au nom de Monsieur le Président Directeur Général de L'Office Des Céréales, **sous plis fermés et recommandé ou par rapide poste ou déposées directement auprès du bureau d'ordre central de L'Office des Céréales à l'adresse sus-indiquée (contre récépissé de dépôt) et ce au plus tard le Mercredi 30 Novembre 2022 à 17h00**, date limite de réception des offres (le cachet du bureau d'ordre central de L'office Des Céréales faisant foi)

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante : « **Ne pas ouvrir – Consultation n°25/2022 relative à la désignation d'un commissaire aux comptes pour le mandat 2022-2023-2024** »

Sera rejetée toute offre qui parviendra après la date limite de réception des offres et/ou non fermée ni scellée et/ou portant une modification apportée aux clauses du cahier des charges.

**NB : La séance d'ouverture des plis n'est pas publique.**